



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
19 août 2013
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission de l'investissement, des entreprises et du développement
**Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes
internationales de comptabilité et de publication**
Trentième session
Genève, 6-8 novembre 2013
Point 2 de l'ordre du jour provisoire
Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Éléments fondamentaux de la publication d'informations de qualité par les entreprises:
 - a) Le guide pratique pour le développement de la comptabilité ISAR-CNUCED: les informations reçues en retour des pays;
 - b) Les enjeux de la mise en valeur des ressources humaines.
4. Examen des bonnes pratiques en matière de publication par les entreprises d'informations sur la soutenabilité de leurs activités: initiatives d'autorités réglementaires et boursières.
5. Questions diverses.
6. Ordre du jour provisoire de la trente et unième session.
7. Adoption du rapport.

II. Annotations

Point 1

Élection du Bureau

1. Conformément à l'usage, le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (ISAR) est invité à élire un Président et un Vice-Président-Rapporteur.

Point 2

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. Le Groupe d'experts dispose de trois jours ouvrables. C'est pourquoi il est proposé que la 1^{re} séance plénière, le mercredi 6 novembre, soit consacrée aux questions de procédure (points 1 et 2) et à la présentation du point 3. Les séances suivantes seront consacrées à l'examen détaillé du point 3 de l'ordre du jour et à la présentation et à l'examen détaillé des points 4, 5 et 6. Le secrétariat établira un calendrier provisoire indiquant la liste des questions à examiner, qui sera disponible le premier jour de la session.

Documentation:

TD/B/C.II/ISAR/65

Ordre du jour provisoire annoté

Point 3

Éléments fondamentaux de la publication d'informations de qualité par les entreprises

- a) **Le guide pratique pour le développement de la comptabilité ISAR-CNUCED: les informations reçues en retour des pays**
- b) **Les enjeux de la mise en valeur des ressources humaines**

3. À sa vingt-neuvième session, le Groupe d'experts a prié la CNUCED de poursuivre ses travaux sur le guide pratique pour le développement de la comptabilité, notamment sur le portail en ligne. À cet égard, il délibérera des questions relatives à la composante ressources humaines de l'outil et examinera le résultat des applications qui en ont été faites en 2013. En outre, le Groupe d'experts a prié la CNUCED de mener d'autres études sur les ressources humaines mobilisées dans l'infrastructure des entreprises relative à la publication d'informations et d'en présenter les résultats pour examen à sa trentième session. Le secrétariat de la CNUCED a donc établi la documentation ci-après de manière à faciliter les délibérations.

Documentation:

TD/B/C.II/ISAR/66

Key foundations for high-quality corporate reporting:
Human resources development challenges

Point 4

Examen des bonnes pratiques en matière de publication par les entreprises d'informations sur la soutenabilité de leurs activités: initiatives d'autorités réglementaires et boursières

4. Concernant la publication par les entreprises d'informations sur la soutenabilité de leurs activités, le Groupe d'experts a constaté la diversité des prescriptions et des initiatives dans ce domaine et a estimé que des efforts supplémentaires devraient être faits pour promouvoir des modalités de publication harmonisées auprès des États membres, notamment en ce qui concerne les changements climatiques. Il a estimé également que des analyses et des débats supplémentaires sur les initiatives prises dans ce domaine étaient nécessaires afin de communiquer aux pays des données d'expérience et de conseiller les décideurs et les autorités boursières sur les meilleures pratiques. Il a convenu que la CNUCED, par l'intermédiaire de l'ISAR, devrait poursuivre ses travaux relatifs à la publication d'informations sur l'environnement. Il a prié le secrétariat de la CNUCED, dans ce contexte, de poursuivre sa coopération avec d'autres organisations compétentes pour l'examen de ces sujets.

Documentation:

TD/B/C.II/ISAR/67

Best practice guidance to policymakers and stock exchanges on sustainability reporting initiatives

Point 5

Questions diverses

5. Le Groupe d'experts voudra peut-être débattre des travaux de suivi menés sur des sujets abordés à des sessions antérieures, dont la publication d'informations sur la gouvernance d'entreprise. À cet égard, des études de pays sur la mise en œuvre de la publication d'informations sur la gouvernance d'entreprise seront présentées pour examen au cours de la session. D'autres organisations internationales et régionales compétentes dans le domaine de la publication d'informations par les entreprises rendront compte aux participants des diverses activités qu'elles ont menées depuis la dernière session de l'ISAR.

Point 6

Ordre du jour provisoire de la trente et unième session

6. L'ordre du jour provisoire de la trente et unième session sera examiné en tenant compte des débats de la trentième session et des sessions précédentes de l'ISAR.

Point 7

Adoption du rapport

7. Le Groupe d'experts pourrait adopter des conclusions concertées, s'il le juge nécessaire. Le Président pourrait établir un résumé. Le rapport final sera établi sous l'autorité du Président après la clôture de la session et sera soumis à la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement à sa sixième session, en 2014.